

Les agences du Système des Nations Unies au Maroc achèvent actuellement l'élaboration du troisième Plan-cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF), qui porte sur la période 2012-2016. Dans le domaine de la santé, qui est l'une des composantes de ce plan, l'objectif est d'améliorer l'accès des populations vulnérables à la prévention des maladies, de les amener à utiliser davantage des services de santé de qualité et de parvenir à un état nutritionnel satisfaisant. Cet objectif a été édicté par le groupe de travail sur la thématique Santé du Plan-cadre, qui était coprésidé par l'OMS et le ministère de la Santé.

Le Plan-cadre décline les cinq résultats attendus des actions qui seront mises en œuvre. Ce sont :

1. Les stratégies et les plans nationaux visant la réduction de la mortalité, de la morbidité maternelle et périnatale et l'accès universel à la santé sexuelle et de la reproduction sont mis en œuvre et régulièrement revus.
2. Les stratégies et les plans nationaux visant la réduction de la mortalité et de la morbidité infanto-juvéniles sont mis en œuvre et régulièrement revus selon une approche privilégiant les droits de l'homme et incluant la société civile.
3. Les partenaires nationaux actifs dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose disposent des capacités nécessaires en matière de planification, implantation, suivi et évaluation.
4. L'intégration et la mise en œuvre des stratégies nationales de prévention et de contrôle des troubles nutritionnels et des maladies chroniques, y compris le cancer, sont appuyées.
5. L'appui aux réformes du système de santé, notamment le processus de régionalisation selon des principes d'équité et de bonne gouvernance, est assuré.

Le Plan-cadre est le résultat d'un travail conjoint de plusieurs mois entre les représentants du

Système des Nations Unies et les partenaires nationaux, fondé sur le Bilan commun du pays (BCP), terminé en 2010. Ce dernier est un document analytique du développement du pays. La préparation de l'UNDAF s'est appuyée sur la participation et des données concrètes. Partant de cinq priorités thématiques, une réflexion a été menée au sein de cinq groupes dotés d'une présidence conjointe (une agence des Nations Unies et un ministère). La santé était l'un des thèmes de réflexion de ces cinq groupes.

Saturday 4th of May 2024 06:26:55 AM